Ce message s'adresse aux éditeurs de logiciels proposant une solution destinée aux utilisateurs des pharmacies d'officine qui se connectent à France MVS via le Connecteur du CNOP.

Bonjour,

En ce qui concerne la sérialisation des boites de médicaments en France, notre pays se trouve depuis de nombreuses années en période de stabilisation. Dans le cadre de cette période de stabilisation, les pharmaciens sont autorisés à délivrer une boite de médicament à un patient même lorsqu'une alerte signalant la suspicion d'une boite contrefaite est déclenchée lors de la lecture du Datamatrix. Les autorités françaises s'apprêtent à annoncer la fin de la période de stabilisation. Une fois cette période terminée, le pharmacien devra mettre en quarantaine toute boite déclenchant une alerte. Comme les utilisateurs en France génèrent encore un grand nombre de fausses alertes, le nombre de boites mises en quarantaine aura rapidement un impact sur le chiffre d'affaires de vos pharmacies clientes et sera source de frustration pour les patients.

Afin de réduire la durée pendant laquelle une boite de médicament reste en quarantaine, France MVO met en place le système de gestion des alertes d'Arvato (NAMS), entièrement intégré au NMVS déjà en place.

En tant que fournisseur de logiciels proposant un outil connecté au NMVS via le Connecteur du CNOP, vous devrez modifier votre logiciel afin de permettre à vos clients d'accéder au NAMS d'Arvato.

La modification doit être assez simple pour vous :

- Il faut ajouter un bouton dans votre LGO qui permet à l'utilisateur de lancer le lien **https://cnopnamsgui-<stage>-fr.nmvs.eu**
    - Note : **<stage>** doit être remplacé par "int" pour tester votre développement et ensuite par "prod" quand France MVO met le NAMS en production
- Le bouton peut avoir le libellé « Se connecter au NAMS », par exemple
- Ce lien enverra l'utilisateur vers le serveur d'authentification du Connecteur CNOP qui ensuite redirigera l'utilisateur vers le portail du NAMS
- L'utilisateur accèdera au NAMS via l'interface graphique offerte par Arvato

La date cible pour la mise en œuvre du système NAMS d'Arvato auprès de l'ensemble de notre base d'utilisateurs français est fixée à novembre 2026. L'environnement IQE qui pourrait être utilisé pour les tests sera disponible courant septembre 2026. Nous sommes conscients que ce délai est court par rapport à vos cycles de développement, mais nous vous encourageons à procéder rapidement à la planification des adaptations nécessaires. La fin de la période de stabilisation est prévue d'ici la fin de cette année 2026. À l'issue de cette période, vos clients se rendront rapidement compte que l'absence d'accès au NAMS les empêchera de fournir à leurs patients des boites de médicaments ayant générées des alertes. Il est important que nous travaillions ensemble pour permettre aux patients d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin et pour garantir que vos clients restent satisfaits des logiciels qu'ils utilisent.

N'hésitez pas à nous contacter (info@france-mvo.fr) pour toute question d'ordre général concernant le projet. Merci pour votre soutien continu.

Si vous avez développé également la possibilité pour vos clients de se connecter avec un accès direct, merci de lire la deuxième partie de ce message qui a été envoyée la semaine dernière à vos confrères offrant uniquement la connexion directe sans passer par le Connecteur du CNOP.

Ce message s'adresse aux éditeurs de logiciels proposant une solution destinée aux utilisateurs des pharmacies hospitalières, des distributeurs en gros et des pharmacies d'officine qui se connectent directement à France MVS plutôt que via le Connecteur du CNOP. Un autre message sera envoyé ultérieurement aux éditeurs de logiciels qui proposent aux utilisateurs des pharmacies d'officine la possibilité de se connecter via le Connecteur du CNOP.

Bonjour,

En ce qui concerne la sérialisation des boites de médicaments en France, notre pays se trouve depuis de nombreuses années en période de stabilisation. Dans le cadre de cette période de stabilisation, les pharmaciens sont autorisés à délivrer une boite de médicament à un patient même lorsqu'une alerte signalant la suspicion d'une boite contrefaite est déclenchée lors de la lecture du Datamatrix. Les autorités françaises s'apprêtent à annoncer la fin de la période de stabilisation. Une fois cette période terminée, le pharmacien devra mettre en quarantaine toute boite déclenchant une alerte. Comme les utilisateurs en France génèrent encore un grand nombre de fausses alertes, le nombre de boites mises en quarantaine aura rapidement un impact sur le chiffre d'affaires de vos pharmacies clientes et sera source de frustration pour les patients.

Afin de réduire la durée pendant laquelle une boite de médicament reste en quarantaine, France MVO met en place le système de gestion des alertes d'Arvato (NAMS), entièrement intégré au NMVS déjà en place.

En tant que fournisseur de logiciels proposant un outil connecté au NMVS, vous devrez modifier votre logiciel afin de permettre à vos clients d'accéder au NAMS d'Arvato. La documentation dont vous aurez besoin pour cette intégration est disponible sur le portail des fournisseurs de logiciels d'Arvato (https://www.sws-nmvs.eu/portal), notamment :

1. DOC-306016-13 Implementation Guideline NAMS API NAMS-8.07
    a. Ce document explique comment intégrer les fonctionnalités NAMS dans votre logiciel. En résumé, vous pouvez soit :
        i. Utiliser l'API pour intégrer les données NAMS dans votre outil, ce qui offrira à l'utilisateur une expérience visuelle et fonctionnelle identique à celle de vos écrans NMVS actuels. Si vous optez pour cette solution, veuillez contacter France MVO (info@france-mvo.fr) afin de convenir du processus de certification de votre solution NAMS.

ii. **Permettre à vos clients d'accéder aux écrans de l'interface graphique Arvato NAMS en vous référant au chapitre « 4.4.2 Delegated Login Flow » du guide de mise en œuvre.** ***Il s'agit de l'option recommandée par France MVO, car elle nécessite un travail de développement minimal de la part de votre équipe et permet ainsi à vos clients d'utiliser le NAMS plus rapidement.***

2. DOC-306020-01 ATT-A Delegate Login Flow Code Sample
    a. Ce document fournit un exemple de code pour vous aider à mettre en œuvre la solution recommandée par France MVO au sein de votre logiciel.
3. DOC-306019-01 Sandbox Usage Guideline NAMS
    a. Enfin, ce document décrit l'environnement (le Sandbox d'Arvato) nécessaire pour tester vos développements lors de l'intégration de votre logiciel à Arvato NAMS.

La date cible pour la mise en œuvre du système NAMS d'Arvato auprès de l'ensemble de notre base d'utilisateurs français est fixée à novembre 2026. Nous sommes conscients que ce délai est court par rapport à vos cycles de développement, mais nous vous encourageons à procéder rapidement aux adaptations nécessaires. La fin de la période de stabilisation est prévue d'ici la fin de cette année 2026. À l'issue de cette période, vos clients se rendront rapidement compte que l'absence d'accès au NAMS les empêchera de fournir à leurs patients des boites de médicaments ayant générées des alertes. Il est important que nous travaillions ensemble pour permettre aux patients d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin et pour garantir que vos clients restent satisfaits des logiciels qu'ils utilisent.

Veuillez nous communiquer votre choix de développement ainsi que votre calendrier de mise en œuvre de cette nouvelle fonctionnalité afin que nous puissions confirmer votre engagement auprès des autorités. N'hésitez pas à nous contacter (info@france-mvo.fr) pour toute question d'ordre général concernant le projet, et à vous adresser à Arvato (helpdesk@nmvs.eu) pour toute question technique que vous pourriez rencontrer au cours de votre développement. Merci pour votre soutien continu.

Bien cordialement / Best regards,

France MVO team

www.france-mvo.fr